

# Bottines et bottillons services

VILLEURBANNE / RHONE-ALPES

DATE DE CREATION : 2012

4 SALARIÉS ET 1 APPRENTI

## Activités

Bottines et bottillons gère et anime des crèches et souhaite développer des solutions de mode de garde pour enfants de deux mois à douze ans. La prise en compte des horaires atypiques est inscrite au cœur du projet.

### Objectifs

Faciliter les problèmes de gestion de garde par des services accessibles, en particulier pour des parents travaillant en horaires atypiques.

Travailler sur la place du père dans la fonction éducative et la prise en charge des enfants.

Lutter contre l'isolement de certaines familles en favorisant les rencontres.

Offrir un tremplin professionnel à certaines catégories de professionnels de la petite enfance, parmi lesquelles les assistantes maternelles.

### Contexte et genèse du projet

En 2008, le rapport de la députée Michèle Tabarot dresse un constat sévère sur l'offre d'accueil dans la petite enfance : le manque de places en crèches ou chez les assistantes maternelles s'élèverait à 320 000 places. Face à ce constat et à la rencontre de Ny Aina Rakotavahiny avec des acteurs du secteur, celui-ci a imaginé et construit le projet Bottines et bottillons. Il s'est notamment inspiré des travaux d'Optimômes, agence d'ingénierie sociale, sur le rôle du père dans la prise en charge des enfants et sur la question des horaires d'atypiques.

La structure est organisée en Scic afin de reconnaître la mission d'utilité sociale de Bottines et bottillons. Le second objectif, en choisissant ce statut, est de favoriser la gestion démocratique et d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés dans le développement de l'activité. Les dirigeants actuels s'efforcent de sensibiliser leurs partenaires aux spécificités des sociétés coopératives pour les amener à s'engager en prenant des parts dans la structure.

### Description des activités

Jeune coopérative, Bottines et bottillons gère et anime une micro-crèche de dix places implantée au niveau du quartier Charmettes – Bellecombe dans le sixième arrondissement de Lyon. En accueillant des enfants de deux demi-journées à 50 heures par semaine, cet établissement offre des solutions de garde adaptées aux contraintes de 27 familles. Conformément aux engagements initiaux du projet, l'amplitude horaire est étendue avec une ouverture à 7h30 et une fermeture à 19h30.

La jeune structure a de nombreux projets de développement à moyen et long terme. Dès janvier 2014, Bottines et bottillons proposera un service de crèche à domicile (recrutement de deux assistantes maternelles à mi-temps) et développera des activités périscolaires, en particulier pendant les congés scolaires.

En septembre 2014, la création prévue d'un relais d'assistantes maternelles permettra d'accueillir plus d'enfants et de créer de nouveaux emplois d'assistantes maternelles.

### Dates clés

**Été 2012** : Création de la Scic et approbation du projet par la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général et la Mairie de Lyon

**Octobre 2012** : Lancement des travaux dans un local à Villeurbanne

**Novembre 2012** : Lauréat du concours Cre'ACC

**Mars 2013** : Ouverture de la micro-crèche à Villeurbanne

## Parties prenantes du projet

### TROIS FONDATEURS-ASSOCIÉS

- Ny Aina RAKOTOVAHINY, travailleur social diplômé
- Ny Hary RAKOTOVAHINY, informaticien de gestion passionné de petite enfance
- Nathalie BOURGEOIS, assistante maternelle

### COLLÈGES DE VOTE ET RÉPARTITION DES DROITS

La coopérative fonctionne avec **trois collèges**, dont la composition et les droits de vote sont les suivants :

- collège des garants - fondateurs : 50% des droits de vote
- collège des bénéficiaires (parents) : 20% des droits de vote
- collège des soutiens (salariés) : 30% des droits de vote

Des catégories (non encore pourvues) sont prévues dans les statuts de la structure : réservataires, partenaires de droit privé (entreprises), partenaires de droit public (collectivités territoriales, bailleurs sociaux) et bénévoles (parents ayant placé leurs enfants).

## Repères sur le modèle économique

### UNE TARIFICATION ORIGINALE

Les familles sont facturées en fonction des besoins et non pas selon une plage horaire définie. Chaque contrat est donc différent et correspond au nombre d'heures effectivement passées par l'enfant à la crèche. Le tarif horaire moyen est de 8,50€. Cet été, deux familles ont bénéficié d'un tarif de 3€ de l'heure justifié par une situation socio-économique difficile.

### CAPITAL SOCIAL

Capital social de 30 000 € divisé en 600 parts sociales de 50 euros chacune.

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

Pour la micro-crèche : 140 000€.

### MARGE BÉNÉFICIAIRE

Marge prévisionnelle pour 2013 de 5 000€.

### SOURCES DE FINANCEMENT

Les recettes de Bottines et bottillons proviennent de la vente de ses prestations.

La Caisse d'allocations familiales a subventionné la Scic à hauteur de 85 000€ sous forme d'aide à la création.

## Contact

### M. Rakotovahiny Ny Aina, Dirigeant

Email : [bienvenue@bottinesetbottillons.fr](mailto:bienvenue@bottinesetbottillons.fr)

Tel. : 06 59 90 49 89

Site internet : [www.bottinesetbottillons.fr](http://www.bottinesetbottillons.fr)

### Adresse postale

28 rue Faillebin  
69100 Villeurbanne